



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS  
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITE

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette  
**ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 020/2026**

**A L'ENTREPRISE MINING EXCAVATION CONGO SAS « MEXCO ».**

Après avoir reçu le contrat du marché relatif aux travaux de Construction d'un Pont sur la rivière KIMIMBA, conclu avec la Province du Haut-Katanga, pour un montant total hors taxe dollars américains quatre cent huit mille cinq cent quatorze, vingt-huit centimes (USD 408 514,28) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains deux mille huit cent cinquante-neuf, six centimes (USD 2 859,3), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 03/02/2026

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement



Directeur Général

0000020